



IFRAM - INFO

LA LETTRE DU PÔLE D'INNOVATION POUR L'ARTISANAT DES MÉTAUX

n°48 – février 2011

Au sommaire :

- ▶ Quelques brèves de Fèvres...
- ▶ "Autour du métal : étude, conservation, restauration"
- ▶ Le procédé de dégraissage par vapeur sèche
- ▶ Nouvel anti-adhérent de soudage
- ▶ Nouvelle visseuse sans fil
- ▶ Prorogation du crédit d'impôt en faveur des métiers d'art
- ▶ Tout en Métal, un évènement atypique
- ▶ L'agenda des évènements à ne pas manquer !

Quelques brèves de Fèvres...

▶ *Les formations 2011 du Pôle Bijou*

Situé à Baccarat, le Pôle Bijou ouvre ses portes à l'apprentissage et a choisi de constituer un centre de compétences reconnu au service des professionnels et du grand public. En 2011, le Pôle Bijou propose un ensemble de stages qui ont lieu le week-end et sont animés par des professionnels du bijou dans des locaux équipés et adaptés. De nombreux thèmes sont proposés, répartis sur plusieurs sessions de deux à trois jours : Créativité, A la découverte des gestes de base, Créer des apprêts, De la pierre au serti, Fabriquer son établi - secret d'atelier, Découverte de l'émail, Pâte d'argent ou encore Art de la perle... Vous pouvez retrouver tous les renseignements et vous inscrire sur le site www.polebijou.com.

▶ *Les auto-entrepreneurs ont leur réseau social*

Une plateforme dédiée aux auto-entrepreneurs, mais aussi aux particuliers, aux freelances et aux chefs d'entreprises, permet de communiquer, d'échanger, de partager les expériences en tant que clients ou prestataires, ou encore d'étendre son réseau de contacts professionnels. Avec des descriptifs, des annonces, des offres de missions, ce portail met en relation les auto-entrepreneurs, les entreprises et toute personne intéressée par l'auto-entrepreneuriat. Plus de 25000 membres se font connaître, reconnaître, et gagnent en visibilité. Cette plateforme qui s'est déjà ouverte à l'Espagne en septembre 2010, s'étendra au Canada en février 2011, et pourrait devenir l'outil incontournable des travailleurs indépendants à travers le monde. www.profiles-auto-entrepreneurs.com

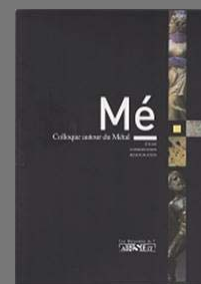
▶ *Un nouvel outil au service des entreprises bretonnes*

Pour renforcer la compétitivité française, les DIRECCTE, ont reçu mission d'organiser dans chaque région la mise en place d'une procédure d'information et d'orientation des entreprises, en partenariat avec l'observatoire des aides de l'Institut Supérieur des Métiers (ISM) et l'ensemble des acteurs locaux de l'accompagnement des entreprises. Depuis janvier 2011 est expérimenté INFO Entreprises Bretagne, un outil d'information et d'orientation destiné aux entreprises bretonnes à la recherche d'une information ou d'un appui auprès des partenaires publics. www.drtefp-bretagne.travail.gouv.fr

Le Pôle national d'Innovation pour l'Artisanat des Métaux, souhaite vous apporter par cette lettre, toutes les informations pratiques liées à votre profession. Ce bulletin mensuel permet de vous informer régulièrement sur l'actualité du moment et sur des thématiques spécifiques à vos métiers. Pour vous abonner, connectez-vous sur www.ifram.fr

"Autour du métal : étude, conservation, restauration"

Depuis 2003, l'Association des Restaurateurs de Sculptures de l'Ecole de Tours (ARSET) qui regroupe des étudiants en formation et les professionnels issus de ce cursus, organise des colloques autour de thématiques spécifiques. A cette occasion, l'ARSET invite des conservateurs, des restaurateurs, des historiens, des scientifiques pour échanger, débattre et confronter leurs connaissances. En février 2010, s'est tenu le 3ème colloque portant sur la matière métallique intitulé " Autour du métal : étude, conservation, restauration". Les actes de ce colloque sont maintenant disponibles. Cet ouvrage a pour objectif de présenter l'ensemble des interventions et des débats qui ont nourri et enrichi cette manifestation. Au travers de multiples exemples (œuvres monumentales anciennes ou contemporaines, sculptures d'Europe, du Canada ou d'Asie, œuvres de musées ou d'extérieur), les aspects techniques et technologiques de la restauration et de la conservation des ouvrages métalliques, ont été abordés. Vous pouvez vous procurer cet ouvrage en téléchargeant le bon de commande directement sur le site l'ARSET. www.arset.net



Le procédé de dégraissage par vapeur sèche

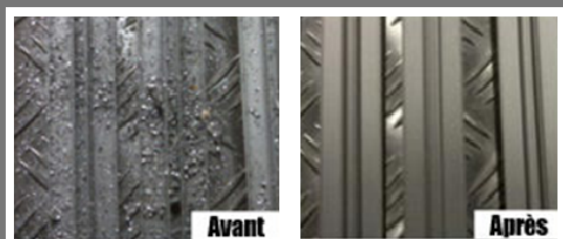


Une vapeur sèche saturée est définie comme une vapeur à température de saturation qui ne contient pas de particules d'eau en suspension. La technologie de nettoyage par vapeur sèche permet une qualité de nettoyage et de séchage exceptionnelle, sans abrasion, sans amorce de corrosion, sans solvants, ni chimie agressive, tout en limitant les rejets de façon drastique. Les avantages de cette technologie sont donc nombreux. Tout d'abord, une faible consommation d'eau qui entraîne une économie significative sur le traitement ou l'évacuation des effluents résultant d'un nettoyage lessiviel ou d'un nettoyage haute-pression traditionnel. En effet, la quantité des eaux usées est ici beaucoup moins élevée. Ensuite, vis-à-vis du respect de l'environnement, cette technologie n'utilise pas ou très peu de solution

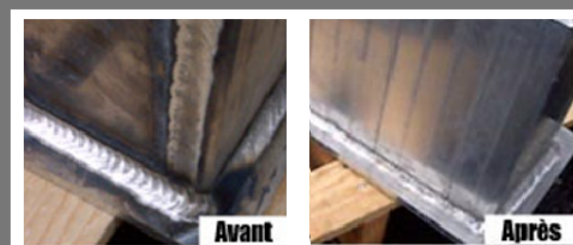
chimique ce qui réduit considérablement la gestion et le traitement des produits de dégraissage. Enfin, du point de vue de la santé des opérateurs, la vapeur absorbe et précipite les particules en suspension dans l'air. Concernant les procédés, la production de vapeur sèche en flux continu permet d'automatiser les procédés de dégraissage et de désinfection de pièces. Certains procédés de nettoyage combinent l'efficacité de la vapeur et la haute vitesse d'un air soufflé. Il s'agit d'une solution économique polyvalente. La vapeur sèche seule suffit à dégraisser. Les économies d'eau peuvent atteindre près 90 % dans certains cas. Le séchage des pièces nettoyées est donc quasi immédiat. La faible pression ne dégrade pas les surfaces et la technique peut être utilisée en intérieur.

Le fabricant OspreyFrance mise sur cette technologie de la vapeur sèche. En effet, la filiale du groupe Supratec lance de nouvelles solutions de nettoyage, dégraissage et déshuilage sur mesure. Osprey intègre ses modules de vapeur sèche saturée pour les opérations de nettoyage et dégraissage de pièces en ligne. La technique, qui économise pas moins de 90% d'eau et élimine l'usage de produits chimiques, s'avère notamment efficace pour le dégraissage et le déshuilage des machines en maintenance, mais surtout des pièces de série lors des procédés d'usinage, de moulage et de fonderie. La vapeur projetée à une vitesse comprise entre 30 et 80 m.s⁻¹, élimine les graisses, les huiles et autres encrassements tenaces et rend la surface immédiatement propre et sèche. Cette solution s'utilise dans tous les domaines industriels aussi bien pour le nettoyage des contenants que pour les pièces de production, de petite ou grande taille, à géométries complexes et sur tous les matériaux. A titre d'exemples d'applications, ce fabricant propose ses équipements de vapeur sèche saturée pour le nettoyage et le dégraissage de bâtis de forge industrielle, le décapage de pièces mécaniques forgées, le nettoyage de traces de soudures, ou encore le nettoyage de structures métalliques. www.ospreyfrance.fr

Dégraissage de tôles et de structures métalliques



Nettoyage de traces de soudures



Nouvel anti-adhérent de soudage

Pour souder sans attacher, la société Weldline propose Ceraskin, un nouveau produit anti-adhérent de soudage avec protection céramique à séchage rapide. Sec en quelques secondes, Ceraskin protège les équipements de soudage ainsi que les pièces d'usure contre les projections de soudure grâce à sa base céramique qui forme une barrière et qui empêche ainsi les projections de soudure d'adhérer. Ce produit universel conviendra pour tout soudage à l'électrode enrobée ou MIG/MAG en application manuelle, automatique ou robotique. Le nettoyage des projections s'effectue simplement à l'aide d'une brosse souple. De plus, selon le fabricant, la propreté des buses améliorerait la stabilité du débit de gaz, ce qui influencerait directement sur la qualité de soudage. Enfin, son utilisation entraînerait, toujours selon Weldline, une réduction des coûts d'exploitation par l'allongement de la durée de vie des pièces d'usure (jusqu'à 5 fois plus). www.weldline-alw.com



Nouvelle visseuse sans fil



Le fabricant d'outillage Berner propose une nouvelle visseuse sans fil 10,8 V. Compacte et légère, cet outillage utilise des nouveaux accumulateurs Li-Ion (1,3 Ah) sans effet "mémoire", phénomène physico-chimique affectant les performances des accumulateurs électriques qui implique de décharger complètement l'accu si l'on veut conserver l'entière autonomie de la batterie. Le temps de charge de cette visseuse est relativement rapide : 30 minutes. Elle possède une poignée antidérapante, une LED éclairante et un frein de rotation pour des travaux de vissage précis. Par ailleurs, elle incorpore un porte-embout 1/4" magnétique avec clip de verrouillage pour un meilleur maintien de la vis. Avec une vitesse de rotation à vide comprise entre 0 et 500 tr/min et un couple de serrage de 18 Nm maxi, cet équipement est livré avec un chargeur rapide et 2 accus. www.berner.eu

Prorogation du crédit d'impôt en faveur des métiers d'art

Il est institué à l'article 244 *quater* O du Code général des impôts, un crédit d'impôt en faveur de certaines entreprises qui exposent des dépenses de conception de nouveaux produits dans les métiers d'art. L'article 3 de la loi de Finances pour 2011 proroge jusqu'au 31 décembre 2012 ce crédit d'impôt qui s'est avéré efficace pour encourager la création et soutenir la compétitivité des entreprises artisanales exerçant leur activité dans le secteur des métiers d'art et des savoir-faire traditionnels. Peuvent bénéficier du crédit d'impôt en faveur des métiers d'art, égal à 10% des dépenses liées à la conception de nouveaux produits, ou de celles liées au dépôt et la protection juridique des dessins ou modèles de ces nouveaux produits, les entreprises dont les charges de personnel afférentes aux salariés qui exercent un des métiers d'art énumérés dans l'arrêté du 12 décembre 2003 (nomenclature Dutreil) représentent au moins 30% de la masse salariale totale ; les entreprises industrielles des secteurs de l'horlogerie, de la bijouterie, de la joaillerie, de l'orfèvrerie, de la lunetterie, des arts de la table, du jouet, de la facture instrumentale et de l'ameublement ; et enfin les entreprises portant le label "Entreprise du Patrimoine Vivant" (crédit porté à 15%). Voici présentées ci-dessous les dépenses éligibles au crédit d'impôt en faveur des métiers d'art :

- les salaires et les charges sociales afférents aux salariés directement et exclusivement chargés de la conception de nouveaux produits et des ingénieurs et techniciens de production chargés de la réalisation de prototypes ou d'échantillons non vendus ;
- les dotations aux amortissements des immobilisations directement affectées à la conception de nouveaux produits et à la réalisation de prototypes ;
- les frais de dépôt des dessins et modèles relatifs aux nouveaux produits ;
- les frais de défense des dessins et modèles dans la limite de 60 000 euros par an ;
- les autres dépenses de fonctionnement exposées à raison des opérations de conception de nouveaux produits et à la réalisation de prototypes : elles sont fixées forfaitairement à 75% des dépenses de personnel mentionnées au premier alinéa ;
- et enfin les dépenses liées à l'élaboration de nouvelles collections confiées par ces entreprises à des stylistes ou bureaux de style externes.

Vous pouvez retrouver l'intégralité du texte relatif à ce crédit d'impôt sur le site www.legifrance.gouv.fr.

Tout en Métal, un évènement atypique

Fruit d'un partenariat entre Ateliers d'Art de France, Art Event et la Bellevilloise, la deuxième édition du salon *Tout en Métal* se tiendra du 13 au 15 mai prochain à la Bellevilloise, rue Boyer dans le 20^{ème} arrondissement de Paris. Pendant 3 jours, les visiteurs sont invités à découvrir des créations d'argent, de bronze d'acier ou d'or. La manifestation est entièrement consacrée à ce matériau noble qu'est le métal, souvent méconnu et pourtant tant aimé du grand public. Sculptures, bijoux ou mobilier, ce nouveau salon révèle tous les usages de cette matière et offre l'occasion de découvrir les savoir-faire des créateurs très différents : dinandiers, orfèvres, ferronniers d'art, couteliers ou sculpteurs. *Tout en Métal* permet la rencontre entre le public et les artistes venus partager leur passion. Ces artisans proposent leur interprétation du métal à travers de nombreuses créations. Certaines pièces sont fonctionnelles, alliant l'utile à l'esthétique, d'autres sont créées pour le seul plaisir des yeux. Toutes expriment la sensibilité d'un créateur à travers le métal.

Pour cette seconde édition, les organisateurs recherchent encore des artisans et artistes spécialisés dans les métiers du métal. Si vous êtes intéressé pour exposer à l'occasion de cette manifestation, vous pouvez contactez Art Event (Tél. : 01 40 33 64 67 - infos@art-event.org) ou les Ateliers d'Art de France (Tél. : 01 44 01 08 30 - inma.vivier@ateliersdart.com).



L'agenda des évènements à ne pas manquer !

• Jusqu'au 28 février 2011 : La France des fondeurs

Cette exposition nous apprend que les fondeurs des XVI^{ème} et XVII^{ème} faisaient bien autre chose que des cloches et des statues. Mortiers d'apothicaires, chandeliers d'églises, éléments de fontaine ou même étriers de François Ier... L'exposition témoigne des multiples usages du bronze dans les arts décoratifs de la Renaissance. Musée national de la Renaissance, Château d'Ecouen (95). Renseignements au 01 34 38 38 50. www.musee-rennaissance.fr

• Du 2 au 6 février 2011 : Ricochet, exposition de bijoux contemporains

Onze bijoutiers-créateurs du Groupe Arcanes exposent leurs créations au Viaduc des Arts (Paris 12^{ème}). Près de 70 créations récentes y seront présentées, ainsi qu'une œuvre collective spécialement conçue pour cette exposition. www.groupearcanes.org

• Du 6 au 8 février 2011 : Print'Or

Rendez-vous incontournable pour tous les acteurs du secteur de l'horlogerie, la bijouterie et la joaillerie, ce salon est aujourd'hui le premier salon en France en terme de décoration, de tendances et de créativité précieuse. Lyon Eurexpo. www.printor.fr

• Le 9 février 2011 : 3^{ème} vente de la collection Michel Rullier

La société Fraysse et associés de Paris organise le 9 février 2011 la troisième vente de la collection Michel Rullier, une des plus grandes et prestigieuses collections européennes de serrurerie et ferronnerie anciennes. Cette vente aura lieu à l'Hôtel Drouot à Paris. www.fraysse.net

• Les 5 et 6 mars 2011 : Salon du couteau d'art de Nyons

Cette 15^{ème} édition constitue le premier salon de la coutellerie de l'année. Il se déroulera à la Maison de pays sur la promenade de la digue à Nyons. Retrouvez toutes les informations pratiques et la liste des exposants sur le site www.salonducouteaudenyons.com

IFRAM - Pôle national d'Innovation pour l'Artisanat des Métaux

Rédaction : Nicolas Duez, Éric Quentin

2973, route de Duclair, 76360 VILLERS-ECALLES - Tél : 02 35 64 42 30 - Fax : 02 35 61 56 97

Internet : www.ifram.fr / Courriel : ifram@ifram.fr

